

Assemblée Générale fin Décembre 2020.

Notre association a vu le jour début 2020, hélas nous n'avons pas réalisé tout notre prévisionnel, suite à la crise de la COVID 19.

Aujourd'hui, nous réalisons une Assemblée Générale restreinte, suite aux dernières décisions gouvernementales de fin d'année 2020.

Notre association compte 11 adhérents payants et 2 adhérents de droit (le propriétaire des lieux (la Mairie) et l'affectataire (L'Église), soit 13 personnes.

Pour cette assemblée Générale, 4 personnes présentes et 3 pouvoirs nous sont parvenus, donc le quorum pour délibérer convenablement est atteint.

Les actions réalisées pour cette année sont :

- Préparation des pages et mise en place du site internet de l'association, par un adhérent.
- Réalisation et impression par un imprimeur local de notre affiche, d'un triptyque cartonné explicatif de notre action .
- Réalisation d'une banderole qui se trouve actuellement sur la passerelle de la route D400.
- Contact avec l'affectataire, afin de déposer notre affiche dans toutes les églises de son secteur pastoral et réaliser notre communication.
- Réalisation et impression par un imprimeur local, de flyer pour notre communication.
- Réalisation et envoi par courrier postal de 50 lettres à divers organismes privés et/ou publics pour nous faire connaître et solliciter une aide financière.
- Modification de l'hébergeur de notre site pour l'avenir (Capacité supérieure).
- Participation aux journées du Patrimoine, tenue d'un stand sur place.
- Visites guidées lors de ces journées, réalisées par Claude Beuvelot, membre de l'association.
- Réalisation d'un accord avec la société Vigneron pour le transport de l'orgue jusqu'à l'église le jour de son achat.
- Réalisation d'un document recto/verso pour distribution future dans les boîtes aux lettres de nos communes.
- Préparation d'un livre (environ 60 pages recto/verso) sur la commune, l'église et son Saint patron, l'architecture, ses œuvres d'arts et le prieuré. Il sera mis à la vente pour le financement de l'orgue.

Pour la nouvelle année, nos objectifs sont les suivants, si les contraintes sanitaires sont levées:

- Finition du document recto/verso et réalisation de son édition.
- Finition du livre et réalisation de son édition après enregistrement sous n° ISBN.
- Mise en place des affiches dans les églises et dépôt du document recto/verso.
- Distribution dans les boîtes aux lettres de nos documents après édition.
- Réalisation d'un enregistrement musical de l'hymne de Saint Gorgon, avec réflexion pour la vente.
- Mais surtout, trouver des financeurs pour l'achat de l'orgue.
- Participation aux activités proposées par la commune.

Voici donc, les grandes lignes de l'association depuis sa création.

Ensuite, Madame RIBOULOT, trésorière de notre association, vous présentera son rapport financier, avant de passer aux différents votes.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents, je vous remercie.

B FREZET